

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-

DECRET N°75-149 du 10 juillet 1975

portant nomination des Camarades NAPPORN
Jonas et TOUPE Yves, en qualité de Con-
seillers Techniques du Président de la
République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974, portant formation du
Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le Décret n° 74-289 du 4 Novembre 1974, déterminant les Ser-
vices rattachés à la Présidence de la République et fixant
les attributions des Membres du Gouvernement ;

VU l'Ordonnance n° 75-21 du 24 Mars 1975, fixant la composition
du Cabinet du Président de la République et la structure des
Ministères ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

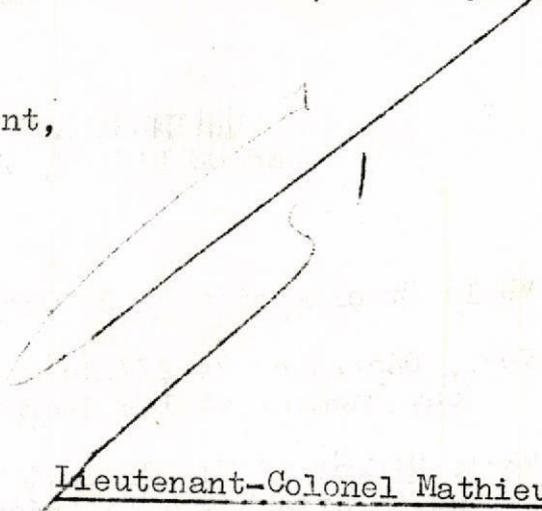
ARTICLE 1er.- Les Camarades NAPPORN Jonas et TOUPE Yves, Ingénieurs Adjoints
des Services Agricoles, sont nommés Conseillers Techniques du Président de la
République.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 10 juillet 1975

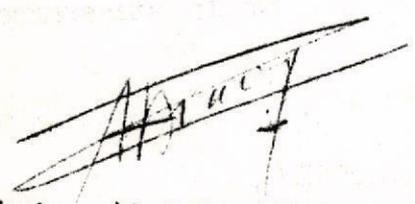
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



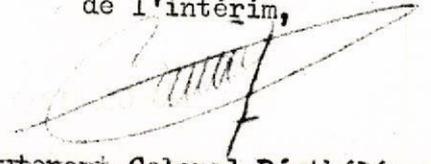
Lieutenant-Colonel Mathieu KERBEKOU

Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative,

Pour le Ministre des Finances absent,
le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation, chargé
de l'intérim,



Capitaine Adolphe BIAOU



Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUE

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - SGG 4 - CNR 4 - Ministères 13 - IAA-IGF-DCCT-
Gde.Chanc. -DGAJL 2 - DB-DC -DI 8 - DCF-Solde 2 - INSAE 2 - JORD1.-
SPD 2 DPE 2 ONEPI 1 Intéressés 2 DFP-DPE 4 Trésor 4